



# Cohésio

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

## INFORMATION SUR LA BAISSÉ DE LA TVA A 5.5%

### Professionnels concernés :

La TVA à 5.5% s'applique dans tous les commerces affiliés au CHR c'est-à-dire la restauration traditionnelle, les cafetiers, limonadiers et discothèques, la restauration rapide, les cafétérias, les restaurants d'hôtels, les hôtels-bureau, les traiteurs.

### Date d'application :

Le nouveau taux de TVA (5.5%) s'applique aux ventes (repas servis) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

### Produits concernés par le passage de la TVA à 5.5% :

Le nouveau taux de TVA concerne l'alimentation et les boissons non alcoolisées. Les boissons alcoolisées restent à 19.6%.

### Application de la baisse de la TVA :

Vous bénéficierez automatiquement de la baisse de la TVA (moins de TVA à reverser à l'état). Un gage de bonne foi a été pris par votre profession en s'engageant à baisser les prix de vente TTC pour 7 produits minimum (3 produits pour les cafetiers).

Modalités : dans les 10 catégories ci-dessous, 7 d'entre elles devront comprendre au moins un produit sur lequel vous allez repercuter intégralement la baisse de la TVA :

Une entrée	Un menu plat-dessert
Un plat chaud (viande ou poisson)	Un menu enfant
Un plat du jour	Un jus de fruit ou soda
Un dessert	Une eau minérale
Un menu entrée-plat	Le café, thé ou infusion

Alain Paris

Philippe Denis

Jean-Claude Balanant

Gilles Steunou

Carole Glez

Agnès Imbert

Experts-comptables et commissaires aux comptes associés

105, avenue Henri Fréville  
BP 90142  
35201 RENNES Cedex 2  
rennes@cohesio.net

Avenue du Chalutier le Forban  
BP 419  
22194 PLERIN Cedex  
plerin@cohesio.net

10, rue François Muret de Pagnac  
29000 QUIMPER  
quimper@cohesio.net

18, bd Jean Mermoz  
22700 PERROS GUIREC  
perros@cohesio.net

Tél. : 02 99 50 31 92  
Fax.: 02 99 51 49 29

Tél. : 02 96 58 62 10  
Fax.: 02 96 74 63 10

Tél. : 02 98 10 09 43  
Fax : 02 98 10 25 84

Tél. : 02 96 23 16 11  
Fax.: 02 96 23 16 13

### Exemple :

- Sur votre carte des entrées (salade, terrine,...), vous appliquez la baisse sur une des entrées (exemple : la salade du jour), vous aurez alors respecté le gage de votre profession pour un des produits. Il vous reste alors 6 produits à minorer parmi les 9 catégories restantes.

- Ensuite, vous appliquez la baisse sur un des desserts que vous proposez dans votre carte (exemple : la crème brûlée), vous aurez alors respecté le gage de votre profession pour un second produit.

- Procédez à l'identique pour au moins encore 5 produits des 8 catégories de la liste.

NB : cafetiers et limonadiers doivent répercuter intégralement la baisse de la TVA sur le café, le thé et boissons fraîches

### **Calcul du nouveau prix de vente des produits qui passent à 5.5% :**

Exemple : Un plat qui est actuellement à 15€ TTC. Nouveau prix TTC : 13.23€.

Détail du calcul à effectuer :  $15/1.196=12.54$ .  $12.54 \times 1.055=13.23€$

### **Calcul de la TVA sur les menus vins compris :**

Vous devez d'abord calculer le prix hors taxes du menu. Puis, considérer que 85% du menu HT est à 5.5% et 15% à 19.6%.

Autre solution : faire un menu avec boisson alcoolisé non comprise et un forfait pour les boissons alcoolisées (plus être plus intéressant comme il est consommé moins d'alcool).

### **Informations que vous devez fournir à votre clientèle :**

Les produits ayant bénéficiés de la baisse intégrale de la TVA doivent être identifiés de façon lisible à l'extérieur et à l'intérieur de votre établissement.

Les factures que vous remettrez aux clients doivent comprendre 2 lignes de TVA (5.5 et 19.6).

### **Suppression de l'aide de réductions de charges sociales :**

En contrepartie de la baisse de la TVA, il est prévu de supprimer l'aide trimestrielle que vous recevez des ASSEDIC. Toutefois, il s'agit d'une mesure non officielle pour le moment.

Nous espérons vous avoir apporté des réponses claires pour pouvoir appliquer ce nouveau taux de TVA. Une instruction du gouvernement doit être publiée vers le 30 juin avec des précisions.

Nos collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous auriez besoin.